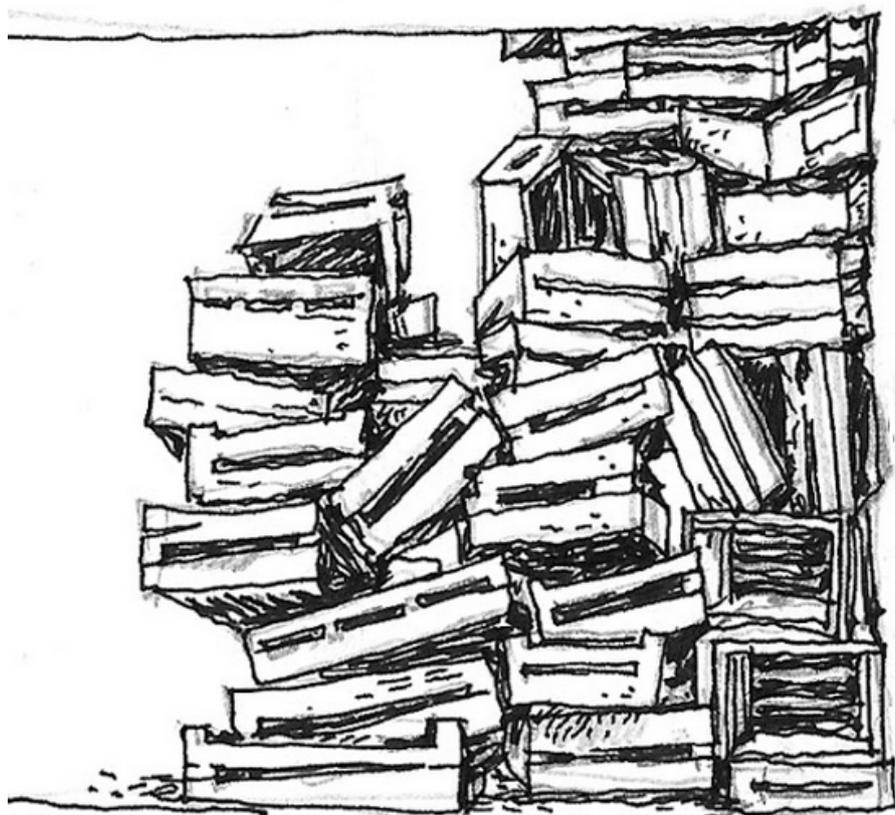


1ER JUILLET 2020 / 30 JUIN 2021

RAPPORT D'ACTIVITE



La Cagette de Montpellier / SAS coopérative
SIRET 82995184700013
19 av Georges Clémenceau - 34000 Montpellier



SOMMAIRE

PRÉSIDENCE

P 1 / 3

Rapport moral

LES MEMBRES DE LA CAGETTE

P 4 / 5

Le sociétariat

Les salarié·e·s

COMMENT SE PRENNENT LES DÉCISIONS?

P 6 / 7

Une gestion ouverte aux membres

Les temps collectifs

Les comités

La table ronde

Les outils de communication

L'APPROVISIONNEMENT

P 8 / 9

Les achats

Les ventes

Les fournisseur·se·s

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

P 10 / 12

Analyse des indicateurs

Valeur de la part sociale

LES PROJETS DU PROGRAMME 2020/2021

P 13 / 14

Vers un local plus grand

Communication interne

Valorisation des producteur·rice·s et transparence des achats

Gestion des déchets

Bar à tou·te·s

Créneaux font le plein

Festival/anniversaire

LES PRINCIPALES RÉALISATIONS DES COMITÉS

P 15 / 20

Comité Accueil

Comité Cagette du futur

Comité repas salarié·e·s

Comité Bureau des Membres

Comité solidarité

Comité informatique

Comité GRAAL

Comité comptabilité

Comité suivi salarié·e·s



RAPPORT MORAL

Année COVID, acte II.

Ou comment continuer à faire tourner un supermarché coopératif et participatif, quand tout le monde plonge dans la morosité de voir l'épidémie s'installer durablement ?

De septembre à mars : l'urgence permanente

L'année dernière commença rudement : -10% de chiffre d'affaires durant l'été, des créneaux vides avec très peu de coops (ils n'étaient plus obligatoires) et un sentiment gluant que cette histoire d'épidémie allait durer.

Autant dire que si nous continuions sur cette lancée, notre bébé collectif n'allait pas faire long feu.

C'est pourquoi à partir de septembre, nous (les coops investi-e-s, les salarié-e-s, la table ronde) avons investi toute notre énergie pour améliorer le magasin, donner envie aux coopérateur-ric-e-s de revenir faire leurs courses en magasin. Un gros travail fut fait par les salarié-e-s tout au long de l'automne dernier pour revoir les gammes dans le magasin, afin d'épurer les produits qui se vendaient mal, de pouvoir mettre en rayon les demandes produits des coops et de pouvoir tester de nouveaux produits. Par ailleurs, des améliorations sur le fonctionnement des caisses ont également été réalisées pour avoir moins de files d'attente.

Puis, à partir de mi-octobre, nous avons joué à "Jacques a dit" avec le gouvernement. Vous vous souvenez de ce jeu enfantin où il ne faut bouger que lorsqu'on prononce "Jacques a dit" ? Et bien, on a testé pendant quelques mois ce jeu en grandeur nature :

- "Jacques a dit" : ne vends pas d'alcool après 19h
- "Jacques a dit" : couvre-feu à 20h
- "Jacques a dit" : jauge
- "Jacques a dit" : annonce des changements effectifs 48h après
- "Jacques a dit" : couvre-feu à 18h et change la jauge... si tu es un grand magasin
- Danse sur un pied quand tu achètes ta baguette (ha non, on n'a pas dit "Jacques a dit")*

Nous avons donc géré l'urgence comme on a pu, et honnêtement, ça nous a donné de bonnes sueurs froides : drive ou pas drive ? On a tranché, on ne repasse pas en drive, c'était trop épuisant. Mais alors que fait-on pour les coops qui ne se sentent pas de venir faire un créneau ? On crée une exemption COVID et on met en place une brigade solidaire. Et comment on gère une jauge pas informatisée avec un système suffisamment simple pour que tout le monde le comprenne en un coup d'œil ? On invente les badges magnétiques avec une ficelle. Et sinon, maintenant qu'on a un couvre-feu à 18h, comment les coops peuvent venir faire leurs courses sachant que 30% de notre chiffre d'affaires est fait après cette heure-là ? On tente l'ouverture du dimanche, mais seulement sur volontariat des salarié-e-s quand au travail du dimanche.

Et on croise les doigts.

Et on s'aperçoit que la solidarité est toujours bien vivante à La Cagette, que ce soit pour tenir les créneaux, ou pour tout simplement venir faire ses courses.

Et enfin que nous avons consommé pas mal de boissons pendant la période où les bars et les restaurants étaient fermés ! (meilleure progression de chiffre d'affaires sur l'année)

*Merci à Thomas VDB pour cette blague !

RAPPORT MORAL

À partir d'avril, tentatives de retrouver un rythme normal

Puis l'anormalité se calme et nous retrouvons progressivement un rythme plus normal. Mais c'est quoi normal déjà ?

Alors, on se concentre sur les projets de l'année : recherche d'un plus grand local, valorisation des producteur-riche-s, premier numéro de la Cazette, réflexion sur le bar à Tou-te-s.

Tout en se posant la question de faire vivre notre modèle coopératif et collectif : on entame une réflexion sur la modification du manuel des membres concernant le fonctionnement de la Table Ronde pour qu'il reflète mieux notre fonctionnement réel. On réfléchit également à comment remettre en place des moments participatifs malgré le COVID, car cela fait plus d'un an qu'il n'y a plus de moments conviviaux ou d'échanges au sein du projet.

Et également, pendant toute cette période, le comité suivi salarié-e-s, qui fait office de RH, turbine à plein sur l'amélioration des conditions de travail, la formation des salarié-e-s. Énergie qui aboutit à la nécessité d'appartenir à une convention collective, ce qui sera bientôt chose faite, avant d'enchaîner sur un accord concernant le télétravail.

Enfin, les bonnes nouvelles tombent : la jauge, c'est fini, le couvre-feu, c'est fini, et notre année se termine avec un très beau résultat : + 25 000€ (qui vient combler nos pertes antérieures).

Un grand merci à nous d'avoir tenu dans la tempête, un grand "Bienvenue !" aux nouveaux coops qui ont trouvé le chemin des réunions parfois en visio, parfois en présentiel, et surtout un grand merci à tou-te-s les coops qui s'investissent dans les comités : nous prouvons qu'un projet collectif, ça tient la route quand les temps sont durs.

Et je n'oublie pas les salarié-e-s : bienvenue à toi Chloé, qui a démarré au pire moment de l'année et qui n'a pas fui ! Merci à toi Hadrien d'être resté CDD après CDD et d'avoir su garder ton calme et ta constance dans cette furie. Merci à vous Antonin, Faustine, Julie, Marine, Maxime, Thibaud d'être là, d'être vous, et d'investir autant de passion et d'énergie à faire avancer La Cagette ! Et enfin, merci à toi, Elie, pour ton implication et ton dévouement au projet et je te souhaite plein de réussite dans ta nouvelle vie.

Des projets à gogo pour la suite !

Même si l'année fut compliquée et éprouvante, l'envie de faire collectif, de faire vivre le projet, elle, est bien là. Et c'est une très bonne nouvelle.

Plusieurs thèmes vont être développés dans les années qui arrivent.

Tout d'abord, nous cherchons toujours un local plus grand. Pour nous permettre d'avoir plus de références et de travailler avec plus de producteur-trice-s de la région bien sûr, mais également pour avoir plus d'espaces autour de l'alimentation et enfin pour avoir un modèle financier plus robuste. Nous cherchons plus grand certes, mais pas n'importe où : pas trop loin de chez nous, car nous sommes une très grande majorité à vivre à moins de deux kilomètres du magasin.

Notre recherche se poursuit et en parallèle, nous nous penchons sur les impacts des travaux du tram 5 sur nos livraisons. Car la circulation va être ralentie puis coupée d'ici un an. D'une contrainte (nous devons anticiper comment adapter nos livraisons pour pouvoir survivre), nous essayons d'en faire une opportunité : en effet, pourquoi pas imaginer travailler avec le MIN (Marché d'Intérêt National) et voir même ce que nous pourrions imaginer comme nouvelles activités ?

Enfin, la crise sanitaire, sociale, est toujours bien présente. C'est pourquoi les réflexions du comité Solidarité sont essentielles : comment accueillir des publics précaires ? Comment faire en sorte que l'argent ne soit pas (trop) un frein pour bien se nourrir ? Des propositions et des expérimentations sont présentées dans le programme de l'année.

Alors si l'un de ces sujets vous a mis l'eau à la bouche, si vous avez envie de tomber dans la marmite même si vous n'êtes plus petite, vous êtes les bienvenu·es ! Notre projet vit aussi grâce au renouvellement des personnes qui s'y investissent car cela fait du bien de croiser des regards de vétéranta·es de La Cagette avec de jeunes pousses. Il ne s'agit pas d'être compétent·e, d'être expert·e, il suffit juste d'avoir de l'envie : de l'envie de faire, de l'envie d'apprendre, de l'envie de jouer collectif. C'est tout (enfin c'est déjà beaucoup).

Merci de m'avoir lue et banzaï !



Delphine Esselin

Présidente

Les membres de La Cagette

LE SOCIÉTARIAT

Chiffres au 30 juin 2021



3155
membres



386 nouveaux
membres



1988
acheteur·euse·s



430 binômes
soit 860 personnes



103 membres qui
ont quitté la
coopérative



La Participation

50% des coopérateur·rice·s peuvent actuellement faire leurs courses, soit 1577 coop. cela comprend :



1151 coop. en statut "A jour"

OOPS!!!



128 coop. en statut "Alerte"



77 coop. en statut "Délais"



60 coop en congés
(parental ou maladie)

CORONA!



161 coop en statut "Exempté Covid"



Et nous avons également

100 coop en statut "Désinscrit" le temps des vacances d'été.

Les membres de La Cagette

L'ÉQUIPE SALARIÉE



Maxime Thoueille Marine Aboutaieb Julie Rodriguez Thibaud Gravez Faustine Auzanneau Antonin Molino Chloé Bellue Hadrien Borie Elie Daviron Louise Loubière

Quelles sont leurs missions ?

Ielles ont une fiche de poste unique d'animateur·rice de réseau et chacun·e a des responsabilités légales déléguées par la présidence ainsi que des responsabilités dans des pôles et comités telles que définies dans le manuel des membres (approvisionnement, administration, modèle économique, gestion des membres, informatique, travaux et maintenance des équipements).

L'équipe salariée encadre les créneaux de participation et anime la vie de certains comités. Ielles assurent également les tâches de suivi quotidien liées aux commandes, à la réception de marchandises et à la gestion des stocks et rayons.

Conditions salariales



35h/semaine



1 jour de récup
par mois (pour
compenser les heures
supplémentaires)



Rémunération
1721€ brut/mois
1340 € net/mois
(200€ de plus que
SMIC)

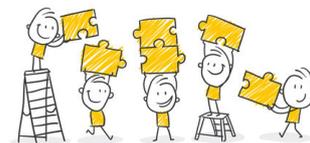


Mutuelle et
prévoyance payées à
100% par La Cagette.



Des "repas salarié·e-s"
payés pour moitié par
la coop et pour moitié
déduits des salaires.

Chronologie des mouvements au sein de l'équipe salariée



- Juin 2020 départ en congé sans solde d'Elie
- Juin 2020 embauche de Louise et Hadrien pour les deux mois d'été
- Juillet 2020 retour d'Antonin après 6 mois de congé sans solde
- Septembre 2020 prolongation du CDD d'Hadrien durant la période de congé sans solde d'Elie
- Décembre 2020 départ d'Elie - co-fondateur de La Cagette
- Décembre 2020 embauche de Chloé en CDI pour remplacer Elie
- Décembre 2020 prolongation du CDD d'Hadrien dans l'optique du congé maladie de Marine et du congé maternité de Faustine
- Janvier 2021 départ en congé maladie de Marine pour 3 mois (aménagement de son planning à son retour)
- Mai 2021 départ en congé maternité de Faustine (aménagement de son planning en amont)

UNE GESTION OUVERTE

Pour rappel, Les règles de fonctionnements de La Cagette sont expliquées dans deux documents essentiels : les statuts et le règlement intérieur (le « Manuel des Membres »), téléchargeables sur le site web de La Cagette. Au cours de l'année écoulée, plusieurs modifications ont été proposées et approuvées par les coops.

Démocratie participative



Le but principal de notre mode de fonctionnement est d'inciter les membres à prendre des missions dans la gestion de la coopérative, avec comme moteur l'essor d'une démocratie plus participative et moins représentative. Bien sûr nous avons besoin d'élire en assemblée générale une présidence pour des raisons légales de responsabilité vis-à-vis des tiers, et voter des orientations pour connaître le chemin collectif que nous souhaitons prendre.

Néanmoins, plus nous serons nombreuses·x à partager ces missions et à nous investir dans les comités, moins le pouvoir sera centralisé et plus la coopérative ressemblera à ses membres. Il ne s'agit pas de créer une assemblée générale permanente mais de découper le projet en autant de petites portions qu'il y a de volontaires afin d'être à la fois efficaces et démocratiques. Alors rejoignez-nous dans les comités, prenez part à la construction du projet et retrouvez le contact des responsables ou référent·e·s des comités qui vous intéressent sur le site web de La Cagette ! Voici comment cela fonctionne :

La présidence, élue en assemblée générale, délègue des missions à des membres qui délèguent à leur tour à d'autres membres et ainsi de suite, autant de fois qu'il y a de volontaires pour assumer une tâche.

Lorsqu'un comité a trop de tâches à gérer, il peut être divisé en plusieurs sous-comités.

Afin de coordonner le travail de tous les comités, une réunion de coordination générale se tient tous les jeudi soir. Cette réunion est appelée la Table Ronde (pour une raison que l'on a oublié, d'autant que la table est rectangulaire et que l'on ne l'utilise pas...).

Toutes les réunions de La Cagette sont accessibles en tant qu'observateur·rice·s à tous les membres de la coopérative. Les dates et lieux sont indiquées sur l'Agenda des comités que vous pouvez consulter sur votre espace membre.

Des règles évolutives



Nous sommes au début de l'expérimentation. Celle-ci est à la fois riche en enseignements mais elle doit évoluer au fil de notre usage et prendre le temps de s'ancrer afin de créer une culture d'entreprise commune. Notre fonctionnement n'est pas « mainstream », il est issu d'une volonté d'organisation horizontale (on peut citer parmi nos inspirations l'université du Nous, l'holocratie et la sociocratie), il n'est pas parfait et ne cherche pas à le devenir, mais surtout il est encore méconnu de la plupart des membres. Lisons donc tou·te·s nos statuts et notre manuel des membres pour devenir son porte-parole ou participer à son évolution.

TEMPS COLLECTIFS

La situation complexe actuelle

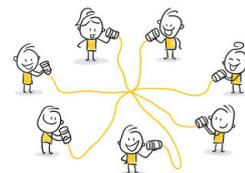
À l'automne dernier, nous avons dû apprendre dans l'urgence à organiser une Assemblée Générale en ligne. Bravo, nous avons une nouvelle corde à notre arc.



En revanche, nous n'avons pas organisé la moindre Agora de toute l'année (la réunion mensuelle d'information des sociétaires) à cause du Covid et des mesures sanitaires. Cela nous a aussi empêché de renouveler les membres du comité et nous ne sommes désormais plus que trois coops, et donc plus assez pour assurer l'animation collective de La Cagette. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez : agoraag@lacagette-coop.fr

Souhaitons que l'année à venir soit plus propice aux réunions collectives !

COMMUNICATION



- **La Cagette express** : c'est le mail informatif, aussi synthétique que possible, envoyé à tou-te-s les coopérateur-ric-e-s aussi souvent que nécessaire dès qu'il y a des informations à transmettre concernant la vie de La Cagette.
- **La Cazette** : l'idée de relancer une publication différente des informations habituelles de La Cagette, moins axée sur l'information immédiate, est née ce printemps. Un petit comité de rédaction s'est constitué et le numéro test est sorti en juin 2021.
- **La lettre de la table ronde** : c'est le journal officiel des comités de La Cagette. Une fois par mois elle présente les chantiers réalisés et ceux prévus pour le mois suivant. Elle est consultable sur le site de La Cagette, dans l'onglet "Actualité".
- **L'agenda des comités** : les comités y inscrivent leurs réunions et le lieu. Il est consultable sur le site de La Cagette, dans l'onglet "Actualité".
- **Fil d'actu** : il présente les événements à venir mais permet aussi aux comités de diffuser des "Wanted". Les wanted ce sont des appels à participation, par exemple : le comité "Anniversaire de La Cagette recherche un fle graphiste". Le fil d'actu est consultable sur le site de La Cagette, dans l'onglet "Actualité".

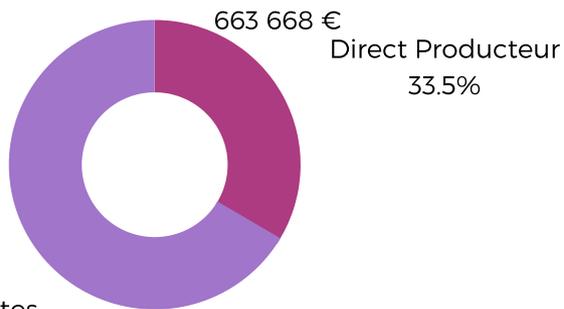
Outil de communication au sein des comités

- **Le Discord de La Cagette** : depuis le confinement, un nouvel outil très pratique est utilisé pour que les membres des comités puissent discuter : le Discord. Il s'agit d'une plateforme de "tchat" avec des fils de discussion par comité. Discord est une application utilisable sur smart phone et sur ordinateur.

LES ACHATS

Au cours de l'année écoulée, La Cagette a acheté pour **1 980 633 €** de marchandises auprès de 91 fournisseurs.

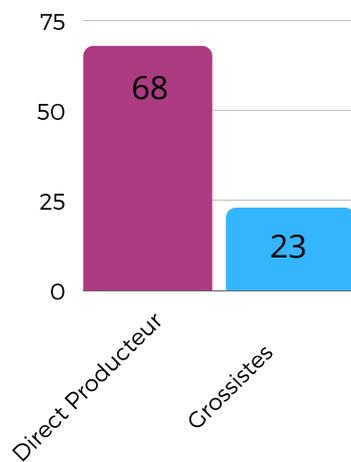
Achats par type de fournisseur



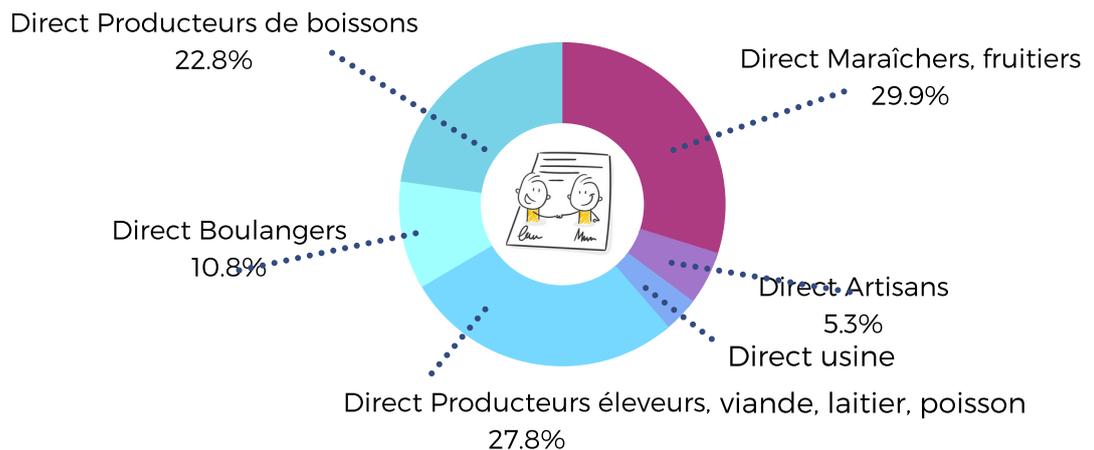
662 964€ de marchandises en direct auprès de 68 producteur·rice·s.

C'est l'une des plus belles réussites de notre projet puisque cet argent sert à développer directement notre territoire, nos agriculteur·rice·s, nos artisans.

Nombre de fournisseurs



Répartition des achats en direct



Notre politique d'approvisionnement

Contrairement à ce qui se fait habituellement dans le secteur de la distribution, lorsque nous faisons rentrer un producteur·rice "en direct" dans notre gamme, nous ne négocions pas les prix à la baisse. Nous tâchons plutôt de la ou le responsabiliser sur la fixation de son prix en lui expliquant les conditions dans lesquelles elle ou il valorisera au mieux sa production.

- Comme nous appliquons la même marge à tous les produits, chaque producteur·rice peut ajuster son prix de manière transparente.
- Si un produit est trop cher, il ne se vendra pas car nos membres achèteront autre chose ou ailleurs.
- En baissant le prix d'un produit, on augmente mécaniquement ses volumes de vente.
- Si un produit ne se vend pas, nous devons le retirer de la gamme, car La Cagette ne peut pas assumer de la perte pour un produit qui n'a pas de "public". La place en magasin est également un problème et nous devons la réserver à des produits qui se vendent.
- La Cagette s'occupe de la commercialisation. Ce travail prend du temps et a un coût qu'elles et ils "gagnent" en écoulant leurs produits chez nous.
- Les membres de La Cagette assurent cette tâche de commercialisation bénévolement en participant chacune 3h toutes les 4 semaines.

Les producteur·rice·s ajustent donc leurs prix sur le temps long en fonction de leurs coûts de production et des volumes qu'elles et ils veulent écouler.

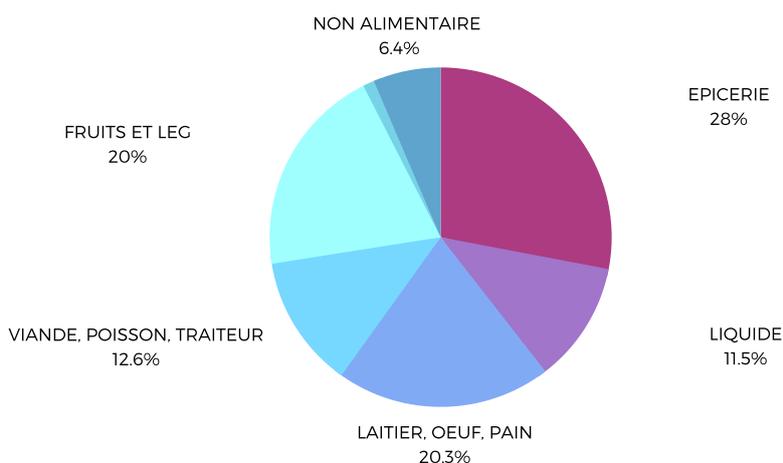
VENTES ET FOURNISSEURS



Chiffre d'affaires : **2,362 Millions** d'euros de marchandises

Depuis sa création en 2017, La Cagette a déjà cumulé plus de 8 Millions d'€ de ventes. Une somme d'argent qui a échappé aux dividendes de la grande distribution et que nous avons décidé collectivement de rediriger autant que possible vers des filières de productions respectueuses de l'environnement et du travail des producteur.rice.s.

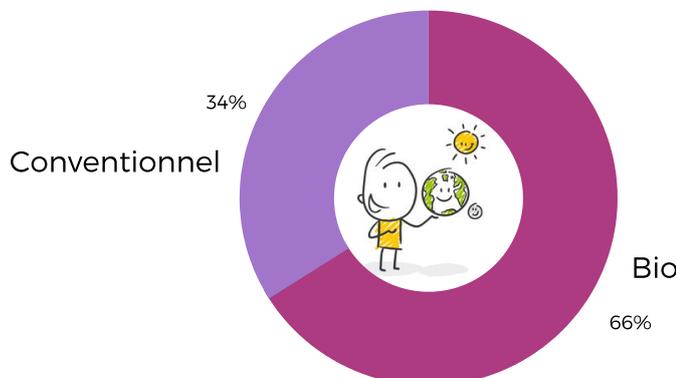
Répartition des ventes par rayon



Les Meilleures Ventes

1. **12113** Boîtes 6 Oeufs Plein Air Pic Saint Loup
2. **11,738 Tonnes** de Pommes Bio
3. **10,096 Tonnes** de Bananes Bio Equitable
4. **9,464 Tonnes** de Pommes de Terre Bio
5. **8727** Boîtes 6 oeufs
6. **8538** Salades Bio
7. **8,044 Tonnes** de Carottes Bio
8. **7,409 Tonnes** Oranges Bio
9. **6,681 Tonnes** Courgettes Bio
10. **6072 Unités** de Concombre long Bio

Répartition des ventes



Attention green-washing!

Il est important de noter que la réglementation en agriculture biologique ne s'applique pas aux produits non alimentaires. Nous les avons donc comptabilisés dans la catégorie des produits "conventionnels" pour faire nos statistiques.

Certains produits non alimentaires indiquent pourtant bien la mention Bio sur leurs emballages en toute légalité. Ces mentions sont issues de démarches de certification privées. Le plus souvent la démarche certifie que les ingrédients "organiques" présents dans le produit sont issus de l'agriculture biologique. Mais attention, cela conduit très souvent à certifier Bio des produits dont un pourcentage très faible des ingrédients est bio.

On voit souvent des produits non-alimentaires arborant fièrement une grosse mention Bio, dont le prix est beaucoup plus cher que son concurrent conventionnel alors que moins d'1% des ingrédients est bio.

Mais ce n'est pas toujours le cas, alors il ne nous reste plus qu'à lire précisément toutes les étiquettes.

Notons que ce laxisme réglementaire est le fruit de décisions politiques des législateur.rice.s qui favorisent sciemment les démarches de green-washing chez les industriels, brouillent la compréhension des consommateur.rice.s et décrédibilisent la démarche Bio dans son ensemble. Merci à elleux !

ANALYSE DES INDICATEURS ECO



Chiffre d'affaire, marge et pertes

Pour notre 4ème exercice comptable, nous avons réalisé un **résultat net positif de 25 320 €**, ramenant notre déficit à 46 988 €. Ce résultat est très encourageant, il montre qu'après une année Covid nous avons retrouvé une dynamique tout en confirmant notre modèle économique. Revenons dans les détails pour mieux comprendre les chiffres clés de cette année écoulée.

Les ventes de produits alimentaires et non alimentaires s'élèvent à **2 362 457 € soit 5,50% de mieux que l'année dernière**. Le travail de fond sur la gamme mais aussi les périodes de confinement ont participé à l'augmentation du chiffre d'affaires.

La **marge commerciale est de 389 600 € soit + 4,94%**. C'est ce qu'il nous reste comme argent lorsque nous déduisons au chiffre d'affaire nos achats consommés. Le taux de marge rapporté aux achats est quant à lui de 19,75% contre 19,87% l'année dernière. Pour rappel, nous margeons tous les produits à 23%. Nos pertes sont donc de 3,25% contre 3,13% l'année passée. Une légère hausse montrant que nous pouvons encore faire mieux sur le sujet !

Les actions mises en place depuis janvier dernier pour réduire les pertes devraient porter leurs fruits cette année : saisie des pertes, meilleure gestion du pain, amélioration du logiciel de caisse, amélioration du logiciel de passage de commande pour éviter les surstocks des produits frais.



Charges externes : les charges fixes liées à notre activité

Notre **volume de charges externes atteint les 138 316 €**. Une baisse très significative de 7,28% qui est une belle réussite collective. Beaucoup de postes sont en baisse : l'achat de petit matériel, les fournitures administratives, la maintenance informatique et les honoraires (avocat notamment). En contrepartie, nous avons augmenté nos charges de loyers puisque nous louons le local au 7 rue Castilhon. Néanmoins, les réductions de charges sont plus importantes ce qui nous permet d'améliorer considérablement notre résultat d'exploitation.

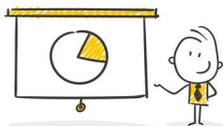


Masse salariale : salaires et cotisations

Cette année a été marquée par beaucoup de mouvements côté salarié-e-s, avec l'embauche à l'été 2020 de Louise et Hadrien, puis le départ d'Elie, le congé maladie de Marine et enfin le congé maternité de Faustine. Autant d'événements qui ont contribué au maintien du poste d'Hadrien en CDD, mais aussi à des périodes de chevauchement de contrats. À rémunération constante, le poste des salaires a donc été en hausse de 3,76% pour atteindre 163 257 € quand les cotisations sont de 28 894 € soit +16,34%.

À noter une meilleure gestion des congés payés et la régularisation comptable de la prime "Macron" versée pendant cette exercice mais impactée sur l'exercice précédent.

ANALYSE DES INDICATEURS ECO



Dotations aux amortissements : les investissements de l'année

En hausse de 29,50% pour une valeur de 44 379 €, cette augmentation traduit les investissements réalisés cette année : L'aménagement du local rue Castilhon (18 248 €), les développements informatiques (34 485 €) et l'achat d'une nouvelle champouineuse (2 695 €). L'augmentation du budget informatique est liée au fait que nous sommes lauréat depuis avril 2021 d'une subvention régionale (cf résultat exceptionnel). L'augmentation des dotations est donc à relativiser au regard du résultat exceptionnel.



Résultat d'exploitation : 16 469 €

Le résultat d'exploitation qualifie notre activité au regard des produits et des charges d'exploitations présentés ci-dessus. Il est de 16 469 € contre 2 000 € l'année dernière. Une hausse significative en valeur absolue. Nous maîtrisons donc mieux notre activité !



Résultat financier : - 1 660 €

Le résultat financier montre quant à lui uniquement nos charges d'intérêts d'emprunts car nous n'avons pas de placements financiers. En hausse également par rapport à l'année dernière de 19,20% mais cette fois dans l'autre sens ! Nous avons inclus cette année les intérêts cumulés des 4 exercices issus des comptes courants d'associés signés au moment du lancement de la coopérative. Nous tâcherons cette année de rembourser ces comptes courants pour augmenter le résultat financier.



Résultat exceptionnel : 10 511 €

Le résultat exceptionnel traduit les événements particuliers de l'année écoulée. Il atteint cette année 10 511€, soit cinq fois plus que l'année dernière. Cette valeur traduit juste le fait que nous avons bénéficié du Pass Rebond, qui est une subvention régionale pour le développement informatique dans le cadre de la transition numérique post Covid. Nous reporterons les 2 prochaines années la quote part de cette subvention proportionnellement aux dépenses informatiques engagées.

À noter que nous avons également cette année plus de dons de parts sociales issus des départs de membres de la coopérative. Plutôt que de se faire rembourser, ces personnes en ont fait cadeau à l'entreprise, merci !



Résultat net : 25 320 €

Nous terminons donc cet exercice comptable par un résultat net positif de 25 320 €, somme des résultats d'exploitation, financiers et exceptionnels. Ce chiffre traduit la bonne rentabilité économique de La Cagette. Il vient diminuer notre déficit porté désormais à 46 988 €.

ANALYSE DES INDICATEURS ECO



Capacité d'autofinancement (CAF) : 60 784 €

Dernier indicateur à suivre, elle permet aux banques de calculer ce qu'ils peuvent nous prêter. Nous remboursons actuellement environ 20 000€ par an liée aux 3 prêts de 40 000 € contractés à l'ouverture du supermarché. Avec 60 784 € de CAF, nous avons donc potentiellement la possibilité de rembourser 40 000 € par an en plus.

Entre 2020 et 2021, notre CAF a augmenté de 88%, ce qui est une très bonne nouvelle et un bon argument de négociation avec nos partenaires financiers dans l'optique du grand magasin.

VALEUR DE REMBOURSEMENT DE LA PART SOCIALE

Le résultat net positif cumulé à la variation du capital social de l'entreprise due aux entrées et sorties des coopérateur·rice·s permet à la part d'**augmenter de 7,92 € à 8,66 €**.

En conclusion, nous pouvons tou·te·s être fièr·e·s de cette année sur le plan économique et financier. La plupart de nos indicateurs sont au vert même s'il faut rester conscient·e·s que nous dépendons beaucoup de notre environnement extérieur, comme la crise sanitaire nous l'a démontré l'année dernière. Néanmoins, nous prouvons qu'un autre modèle de distribution est possible et qu'il a un vrai impact sur le territoire en termes de retombée économiques.



PROJETS DU PROGRAMME

Lors des journées d'été de La Cagette fin août 2020, pendant deux jours, une cinquantaine de membres très impliqués dans les comités ont rédigé les projets qu'ils souhaitent mettre en oeuvre pendant l'année à venir. Voici les bilans des projets votés en 2020.

Vers un local plus grand ?



Dès janvier 2021, la Table Ronde a créé le comité "grand magasin" destiné à conduire le projet. La première mission du comité a été de réaliser une grande enquête auprès des coops afin de connaître leurs attentes, de leur expliquer les tenants et aboutissants du nouveau comité et de les inviter à y participer. 882 coops ont répondu à l'enquête. **Résultats de l'enquête en annexe.**

Sans surprise, leur principale crainte concernait la distance. En revanche, 98,5% des répondant-e-s se sont déclaré-e-s prêt-e-s à déménager si le nouveau local restait dans un périmètre de moins d'un kilomètre. Seuls 1,5% se sont prononcés "contre le projet, quelle que soit la distance du nouveau local".

Le travail du comité a ensuite été de chercher des annonces immobilières et de contacter les institutions locales (mairie, métropole, Serm...) pour qu'elles nous aident à identifier des locaux ou des projets immobiliers à venir.

Deux annonces immobilières ont retenu notre attention :

- Une ancienne agence "Le Crédit Lyonnais" de 730m², située au bout de l'avenue Clemenceau (à côté de l'enseigne de surgelés Picard) qui est en vente pour 1,5 million d'euros.
- Un local sur deux étages, d'un total de 1200m², au rez-de-chaussée/sous-sol d'une résidence située entre la rue Meyrueis et la rue Enclos-Fermaud, en vente pour 800000 €.

L'étude de ces deux locaux nous a permis d'avancer à grande vitesse sur tous les plans :

- nous avons pris contact avec des architectes et prestataires spécialisés
- demandé des devis d'équipements
- défini nos besoins en matière d'espace
- étudié nos capacités de financement avec nos banquiers
- et enfin nous avons compilé toutes ces hypothèses dans un "Business Plan"

Malheureusement, après de longs mois de travail, le comité a décidé de ne pas donner suite à ces deux "opportunités" immobilières : trop chères et inadaptées à nos besoins.

Depuis, nous n'avons malheureusement pas eu d'autres pistes. Nous poursuivons activement les recherches mais nous faisons chou blanc pour le moment ! Le projet n'est pas abandonné pour autant et nous espérons que la situation se déblocquera dans le courant du prochain exercice. Le travail accompli par le comité pendant l'année a été très riche en enseignements et nous serions beaucoup plus rapides et efficaces si une opportunité venait à se présenter. En revanche, nous constatons que le type de locaux que nous cherchons est extrêmement rare... Nous allons devoir être patient-e-s !

Communication interne



Le tableau d'affichage à la sortie du mag a été réorganisé, des portes cartes et tracts installés.

À l'entrée du mag il a été envisagé des changements mais rien n'a été mis en place pour l'instant.

Une Cazette a été relancée, un premier numéro est sorti (à découvrir en annexe).

Le discord s'organise au fur et à mesure, des liens ont été communiqués dans le magasin.

"Les créneaux font le plein"



Le budget a été voté pour le développement informatique. Les nouvelles règles du BDM devraient être applicables courant cette année. Nous avons mis à jour le manuel des membres avec les dernières modifications. Des mails de sensibilisation ont été envoyés aux coops: débinômisation, fin d'exemption covid. Cela a permis d'augmenter le nombre de coops en service.

On a également recruté Chloé pour améliorer l'autonomisation des membres !

Elle a fait un diagnostic de la participation des membres et proposé plein de pistes d'actions.

- La feuille de route au mag a été revue et améliorée
- Un test de procédures en vidéo va démarrer à l'automne 2021.

PROJETS DU PROGRAMME

Valorisation des producteur-ric-e-s et transparence des achats



Nous avons communiqué à plusieurs reprises pour soutenir nos producteur-ric-e-s dans La Cagette Express (ex : La Part du Loup, incitation au réemploi des contenants en verre pour aider les producteur-ric-e-s de frais laitiers).

Plusieurs projets sont affinés et prêts à être lancés par la table ronde. Certains ont été réalisés au cours de l'été, notamment :

- Ecrire notre process d'achat
- Actualiser et remplir les fiches des fournisseur-se-s sur le site internet

Gestion des déchets dans sa globalité



Cette année le comité ordure a travaillé sur plusieurs projets :

- Créer un espace "Réemploi et tri" dédié à l'accueil du magasin. Un beau meuble en bois a été conçu pour accueillir les pots en verre de nos producteur-ric-e-s, les piles, ampoules, etc.
- Améliorer les affichages concernant le tri et les poubelles en magasin
- Organiser et ranger le local technique pour faciliter l'accès aux poubelles et aux outils
- Organiser un forum en ligne au printemps 2021 dans le but de remobiliser le comité Ordures.

Enfin, le comité est en lien avec le collectif du futur méga composteur du parc Clemenceau. Les Ami-e-s de La Cagette en partenariat avec l'association PAVE du jardin partagé du parc Clemenceau ont remporté un appel à projet de la région en Février 2020. Il a permis de financer l'accompagnement et la mobilisation des habitant-e-s par Compostons et la fabrication et installation du composteur par artisan de Lozère. Le méga-composteur devrait être installé dans le parc Clemenceau d'ici la fin de l'été 2021.

Le bar à tou-te-s



Après une première réunion début octobre 2020 en très petit comité, consacrée à réfléchir aux premières priorités, la réflexion collective autour de ce projet s'est rapidement heurtée à un manque d'effectif pour la porter.

Une seconde réunion mi-janvier 2021 a permis d'avancer un peu plus dans la catégorisation des besoins et la liste des premières questions à instruire. Des renseignements ont été pris auprès d'initiatives similaires (cafés autogérés, café biocoop, etc...). Là encore, faute de disponibilité suffisante des quelques coops en présence, il a été décidé de produire un "Wanted" permettant de recruter d'autres coops motivé-e-s pour une répartition des tâches et des questions à instruire.

Le Wanted est paru fin mars 2021, mais n'a pas à date fait émerger de recrues motivées ! Dans le même temps, une réunion de sous-groupe "Espace Convivialité" issue du Comité Grand Magasin s'est réunie. Les pistes d'ouvertures "éphémères" ou d'un local non attachant à La Cagette ont été écartées : la philosophie initiale du projet étant de créer un espace convivial et vecteur de lien social entre coops, sa proximité immédiate au magasin paraît nécessaire. Compte tenu du problème de disponibilité/d'effectif sur ce projet et de sa dépendance certaine aux résultats du projet Grand Magasin, il a été convenu d'attendre d'en savoir plus sur les possibilités concrètes que pourrait offrir un nouveau local.

REALISATIONS DES COMITES

Les animadocs du comité Accueil



Actuellement composé de 12 Cageottes et Cageots, le comité Accueil est grand ouvert à tout-e autre coop souhaitant le rejoindre. Son renforcement est plus que jamais nécessaire car notre Cageotte a toujours besoin de s'enrichir de nouvelles et nouveaux coops

Au cours de cette période très Covidienne, l'équipe des Animadocs s'est adaptée aux nouvelles conditions et restrictions sanitaires afin de poursuivre le recrutement de "Nouvelles coops" pour cela il a organisé des réunions d'accueil en ligne et mis en place une permanence au magasin pour enregistrer les nouvelles souscriptions.

En constante évolution sur ses méthodes d'animation et son périmètre d'action, le Comité Accueil participe aussi à des manifestations grand public telles que la Foire aux Associations de Montpellier ou le festival "Du Bruit dans l'Arène".

Cette année le comité a animé: 75 réunions d'information dont 31 en présentiel et 44 en visio.

Le comité Cagette du futur



En raison de la crise sanitaire et du faible nombre de participant·e·s au comité, le comité Cagette du Futur a limité drastiquement son action.

Comme chaque année, le comité avait pour mission d'organiser les journées d'été de La Cagette. Nous avions prévu de consacrer un dimanche de juillet à "l'amélioration du fonctionnement interne de La Cagette" en invitant les membres de tous les comités. La logistique était prête mais nous avons dû annuler à quelques heures du début de l'événement à cause d'une déclaration de nombreux "cas contact covid"... il commence à nous pomper l'air celui-là.

Espérons que l'année à venir sera plus propice à nos rassemblements collectifs !

Le comité Repas Salarié·e·s



Les repas salarié·e·s c'est quoi ?

Pour améliorer les conditions de travail des salarié·e·s, une équipe de coopérateur·rice·s a eu l'idée géniale de leur préparer des repas de midi. C'est la cantine de luxe !

Voilà comment cela fonctionne :

Les cuisinier·ère·s volontaires s'inscrivent sur un planning.

Elles ou ils font leurs courses à La Cagette avec un budget de 5€ par salarié·e.

Ces 5€ sont financés en partie par les salarié·e·s (3€/repas) via une "retenue sur salaire" et en partie par la coopérative (2€/repas) via le paiement de "cotisations".

La/le cuisinier·ère cuisine à domicile et livre à midi . Nos salarié·e·s sont toujours ravi·e·s et déclarent régulièrement tous en cœur que "c'est génial" !

Le comité compte 23 personnes dont 18 femmes et 5 hommes. Elles et ils ont pour objectif de réaliser 4 repas par semaine et elles et ils n'en sont pas loin !

Cette année, ce sont 175 repas qui ont été préparés avec amour. Merci les cuisinier·ère·s !

REALISATIONS DES COMITES

Le comité Bureau des Membres

Depuis janvier 2020 toutes les demandes liées au statut de coopérateur-riche passent par les formulaires sur le site internet. Une équipe BDM est chargée de traiter les demandes à distance. Cette année le comité s'est renforcé et a doublé en passant à 12 personnes qui traitent quotidiennement les formulaires.

Le comité a traité en tout cette année 2478 formulaires.



500 formulaires "Demande BDM"



150 formulaires "Retard à mon service"
(en 6 mois)



566 formulaires "Changement de créneau"

200 formulaires "Désinscription créneau"

100 formulaires "Réinscription créneau" (en 6 mois)



50 formulaires "Création binôme"

90 formulaires "Suppression binôme"



200 formulaires "Congés maladie ou parental"

CORONA!



271 formulaires "Exemption covid"

79 formulaires "Fin Exemption covid"



272 formulaires "Quitter la Cagette"

Il faut noter que c'est un travail très important que fourni le comité. Cette année nous avons demandé aux coops d'anticiper leurs vacances d'été, soit en déplaçant leur service soit en se désinscrivant de leur créneau. Cela a plutôt bien fonctionné.

Il est important de rappeler que parmi les 500 "demandes BDM" une grande partie des questions peuvent trouver réponse dans le Manuel des Membres, sur le site internet et dans les Cagette Express. Le comité fait tout au long de l'année une veille afin que les coops aient accès à toutes les informations nécessaires concernant leur statut. Des échanges ont eu lieu avec le comité Informatique afin de simplifier le traitement des demandes.

Le comité Solidarité

Outre la traditionnelle collecte de la Banque Alimentaire, cette année, un partenariat a été expérimenté avec l'association Unis-Cité. Partenariat qui consiste pour Unis-Cité à mettre à disposition des jeunes en service civique qui se chargent d'organiser des collectes.

Associations bénéficiaires : La Bulle Douche Nomade / Projet Citoyen 34 / Entraide SDF / Action Froid / L'Association Humanitaire de Montpellier.

Collecte du 6 au 10 Avril 2021

Quantité collectée : 10 sacs cabas + 4 cagette



Collecte des 4 et 5 Juin 2021 :

Quantité collectée : 10 cagettes soit environ 150 kgs ; Permet la confection d'environ 300 repas

REALISATIONS DES COMITES



Le comité informatique

Cette année nous avons encore progressé côté informatique grâce aux développements de notre prestataire Coopératic. Nous travaillons étroitement sur nos problématiques métiers et de plus en plus avec les autres supermarchés coopératifs de France. Tout ce que nous finançons est d'ailleurs utilisé par d'autres supermarchés en totale open source, et nous récupérons également les avancées technologiques des autres entités travaillant avec Coopératic.

Nous avons mené à bien les projets suivants :

- L'interface de saisie des produits périmés et des produits utilisés dans le cadre des repas salarié-e-s. Ceci va nous permettre d'avoir accès à plus de données chiffrées pour améliorer nos commandes.
- Amélioration du logiciel de caisse pour repérer plus facilement les produits dont les codes barres sont défectueux et limiter le nombre d'erreurs en caisse.
- Amélioration de l'application de réception des marchandises, avec notamment l'impression automatique des étiquettes de prix et l'impression des codes barres en rouleau plutôt que sur des planches d'étiquettes.
- Amélioration du module inventaire pour réaliser des inventaires par fournisseurs tout au long de l'année et stabiliser les saisies lors de l'inventaire annuel.
- Développement d'une interface d'aide à la commande afin d'améliorer le passage des commandes de fruits et légumes chez nos multiples fournisseurs.
- Développement d'un outil de visualisation des données d'achats et de ventes afin d'avoir accès à des statistiques de ventes jour après jour et gérer au mieux nos stocks et nos pertes.

De plus, nous avons reçu une excellente nouvelle au mois d'avril. La région nous a accordé une subvention de 66 000€ dans le cadre du Pass Rebond Occitanie. Cette subvention est orientée entièrement sur la transition numérique et financera 50% de notre projet de développement informatique pour les 2 prochaines années.

De quoi accélérer sur plusieurs chantiers en attente :

- La refonte des règles du bureau des membres
- L'amélioration de l'interface de l'espace membre
- L'ajout de nouveaux moyens de paiements
- La migration vers le logiciel Odoo V12
- La migration vers nextcloud pour remplacer googledrive

L'enjeu sur l'informatique est énorme à La Cagette, tant dans les outils d'autogestion que dans la gestion de l'approvisionnement. Nous devons continuer de stabiliser nos applications pour continuer de fidéliser nos membres et permettre à chacun-e de se saisir de son supermarché lors de son service.

Néanmoins, les développements informatiques demandent beaucoup de temps et d'argent, nous sommes parfois frustré-e-s que cela n'aille pas aussi vite que l'on voudrait mais soyons indulgent-e-s et remercions Cooperatic pour l'énorme travail effectué. Et toujours une spéciale dédicace à Michel Bibikoff pour le développement de notre logiciel de pesée, qui s'améliore toujours avec le temps !

Retour Produits à compter Prix à mettre à jour Réception terminée

Livraison de : ETHIQUABLE

Rechercher un produit par son nom ou son code barre

Renseigner un problème de livraison

FAQ - En cas de soucis avec la marche à suivre...

Il n'y a plus de produits à compter

Editer les quantités

Rayon	Produit	Unité vente	Qté	Editer	Valider
70	Pâte à Tartiner Noisette/Cacao Bio Equitable 350g Ethiquable	Unité(s)	24	[Editer]	[Valider]
72.5	Quinoa Bio Equitable VRAC SAISIR POIDS D9	kg	20	[Editer]	[Valider]
64	Confiture de Figue Bio du Roussillon 375g Paysans d'ici	Unité(s)	6	[Editer]	[Valider]
68	Beurre de Cacahuètes Nicaragua/Malawi 350g Ethiquable	Unité(s)	24	[Editer]	[Valider]
66	Chocolat Noir 85% Cacao Madagascar Bio 100g	Unité(s)	20	[Editer]	[Valider]

Affichage de l'élément 1 à 31 sur 31 éléments

Produits déjà comptés

Aucune donnée disponible dans le tableau

Affichage de l'élément 0 à 0 sur 0 élément

Valider le comptage des produits

REALISATIONS DES COMITES



Le GRAAL: les chantiers de l'année



Le chantier Castilhon est terminé. Nous avons un endroit au calme pour les travaux de fond des salarié.es. Une grande salle de réunion, une petite salle de réunion ainsi qu'un coin "chill" sont désormais prêts à l'emploi !



Agrandissement du meuble pour accueillir la 3ème balance.



Création d'un nouveau meuble pour les consignes.



Le comité moyens de paiements

Ce comité s'est créé en 2019, suite à la demande d'un certain nombre de coops que La Cagette puisse accepter d'autres moyens de paiement tels que les titres-restaurant, la monnaie locale "La Graine" et les bons d'action sociale.

Il est constitué de 4 à 6 personnes.

Voici le résumé synthétique de son travail depuis sa création :

- o Février 2019 > 1ère réunion de la Graine avec Catherine et Paul Marie
- o Avril-Mai 2019 > Constitution du comité moyens de paiement pour inclure les 3 nouveaux moyens de paiement: titres restaurant, monnaie locale "La Graine" et bons d'action sociale.
- o Juillet 2019 > Enquête auprès de la Graine pour évaluer l'acquisition de nouveaux coops
- o Septembre 2019 > Enquête auprès des coops de La Cagette sur les 3 moyens de paiement, près de 500 réponses, ok à 95 % pour intégrer les 3 moyens.
- o 2020 > Rédaction d'un cahier des charges pour le développement informatique avec demande de devis faite auprès de Coopératic (notre prestataire informatique).
- o 2020 > Préparation d'une demande d'agrément pour les titres repas et les titres services.
- o 2020 > Travail inter-comités avec la Brinks, étude du processus pour Graines, TR et TS.
 - > Premier travail sur la gamme d'articles en vente à La Cagette pour identifier les familles de produits éligibles ou pas
- o Mars 2021 > Présentation du projet en table ronde. Diaporama disponible ici.

REALISATIONS DES COMITES

Le comité Comptabilité



Cette année encore, le comité comptabilité s'est étoffé et a grandement amélioré son organisation. Il est désormais capable de réaliser une clôture comptable tous les trimestres, ce qui nous permet d'avoir une gestion financière réactive et fiable. C'est un véritable exploit de participation et d'auto-organisation.

À titre d'exemple, La Louve a un·e salarié·e formé·e à la comptabilité et qui y consacre un plein temps. Qui a dit que le participatif était moins efficace ?

Cette année, 30 membres ont fait leurs services de 3h en compta (et plus de 3h pour nombre d'entre eux !) chaque mois. Chacun·e d'entre eux, est responsable d'une tâche à laquelle on l'a formé et une bonne partie d'entre eux peuvent faire leur travail à distance.

Le tout est coordonné par Catherine C. et Jérôme L. (des coops géniaux et passionné·e·s) et un·e salarié·e en support.

Cette équipe de coordinateur·rice·s a rendez-vous chaque trimestre avec notre comptable pour faire un arrêté comptable trimestriel.

Dans la pratique le comité comptabilité se divise en quatre sous-comités thématiques :

- Un comité factures / réclamation :

Certain·es coops font le pointage des factures / bons de livraison: bons de commandes Odoo. D'autres font les réclamations et le suivi des avoirs / remboursements. D'autres scannent et archivent les factures. D'autres font la saisie dans le logiciel de compta (icompta) sur une instance mise à dispo par le cabinet comptable.

Enfin, un·e salarié·e fait les paiements sur le compte bancaire.

- Un comité "brinks"

Un binôme récupère chaque semaine toutes les enveloppes de caisse, pointe les montants de chaque mode de paiement et les compare avec Odoo, mène l'enquête si ça ne correspond pas, puis fait les dépôts d'espèces en banque. En allant faire les dépôts, ils en profitent pour faire de la monnaie et la rapporter au coffre pour que nous puissions remplir les fonds de caisse.

- Un comité "souscription"

Qui prépare les dépôts en banque liés aux souscriptions de parts sociales et qui les saisit dans le logiciel de compta.

- La comptable

À la fin, il reste quelques écritures complexes à passer par la comptable : les quote part de subvention, les immobilisations avec le calcul de l'amortissement, factures non-parvenues et charges constatées d'avance...

Enfin, elle procède à un contrôle final de tous les comptes avant la clôture.

Pour tout ce travail, l'expert comptable nous a fait payer 6000€ HT/an.

Les premières années, elle avait supervisé et formé les bénévoles et les salarié·e·s ce, et elle faisait la plupart des saisies qui sont aujourd'hui faites par des coops. Cela nous coûtait donc beaucoup plus cher pour un nombre moins élevé d'écritures (9000€/an).

Pour pouvoir faire la clôture comptable dans i compta il faut enfin que nous fassions des exports depuis Odoo et depuis les comptes bancaires.

REALISATIONS DES COMITES

Le comité suivi salarié·e·s

Le comité ne s'est pas réuni entre mai et septembre 2020. Puis nous nous sommes énormément investi·e·s pendant les 9 mois restants de l'année avec pas moins de 12 réunions.

Cette année a été très importante pour le Comité car nous avons dû faire face à beaucoup de situation inédites et juridiquement intéressantes. Le Comité a su montrer sa résilience et n'a pas eu peur de se lancer dans des chantiers au long cours, alors que nous avions plutôt l'habitude de nous occuper de tâches ponctuelles réalisables dans l'intervalle entre deux réunions.

La crise sanitaire a eu un fort impact sur le Comité puisque nous avons dû nous réunir en urgence entre octobre et décembre suite aux annonces gouvernementales. Nous nous sommes coordonné·e·s avec le Comité crise sanitaire pour mettre en place des procédures dans l'éventualité où un·e ou plusieurs salarié·e·s auraient été cas contact ou contaminé·e·s par le COVID.

Nous avons également émis des recommandations concernant le travail le dimanche, puisque La Cagette a pris le parti d'ouvrir quelques dimanches ; situation inédite et non souhaitée mais malheureusement nécessaire pour maintenir les impératifs économiques du projet.

Une grande partie de notre participation de cette année s'est axé sur l'objectif de maintenir un nombre de salarié·e·s stable. En effet, du fait du COVID et de son effet délétère sur les finances de La Cagette, nous avons dû réfléchir à l'éventualité de ne pas pouvoir garder l'ensemble des salarié·e·s au sein de la structure. De plus, cette année a été celle où nous avons eu le plus de mouvements au sein de l'équipe.

Nous avons également étudié le rattachement de la coopérative à une convention collective. Sans trop en dire (la technicité du sujet est inversement proportionnelle à son intérêt pour le commun des mortel·le·s), nous avons pris contact avec notre deuxième avocate, Maître Crépet, pour déterminer si La Cagette était ou non rattachée à la convention collective des coopératives de commerce de gros et détail. Il se trouve que non (et c'est une très bonne nouvelle !), et nous allons certainement nous rattacher à la convention collective des coopératives de consommation, qui est une convention collective non étendue, nous simplifiant amplement la vie. (On vous avait dit que c'était pas hyper intéressant ?)

Le fait de se rattacher à cette convention a comme conséquence l'organisation d'une AG exceptionnelle pour modifier de façon mineure l'objet social de nos statuts. Vous ré-entendrez donc certainement parler très bientôt des conventions collectives, à votre plus grand bonheur.

Dans les autres grands projets de l'année, il y en a un qui ne vous a sans doute pas échappé : nous allons essayer de déménager dans les prochains mois / années dans un local plus grand : c'est le projet "Grand Magasin". Notre Comité s'est coordonné avec le Comité Grand magasin afin d'évaluer l'impact de ce déménagement sur l'équipe salariée : définir les besoins en nombre de salarié·e·s, en fonctionnement d'équipe...

Sur un tout autre terrain, cette année a été marquée par le besoin croissant de dialogue social entre les salarié·e·s et leur employeuse La Cagette. Nous ne sommes pas une entreprise classique et tout peut être imaginé. Plutôt que d'envisager le dialogue social comme un bloc monolithique, nous avons décidé de l'attaquer par petits bouts, en fonction des besoins et demandes des salarié·e·s.

- Nous avons mis en place des entretiens professionnels annuels (obligation légale : tous les 2 ans), avec proposition d'un point d'échange individualisé tous les 6 mois pour les salarié·e·s qui en ressentent le besoin.
- Nous avons commencé à parler du télétravail, c'est un dossier en cours qui nous occupera beaucoup lors du prochain exercice.
- Nous avons mieux défini la place de Marine, salariée qui fait le lien entre le Comité et les autres salarié·e·s, avec une procédure pour la décharger de certaines responsabilités qui auraient pu la mettre en porte à faux vis-à-vis de ses collègues.

Et pour terminer, un défi majeur de cette année a été de maintenir la motivation et le niveau de qualification technique au sein du Comité. Nous avons beaucoup donné et parfois une sensation d'étau a été ressentie. Le COVID et ses urgences ont vraiment eu un impact fort sur notre Comité. Nous avons créé une rétrospective et une feuille de route pour l'année à venir avec des objectifs à long terme afin de sortir de ce sentiment d'urgence. Nous avons amélioré nos processus de décision au sein du sous-comité embauche. Nous avons beaucoup travaillé en sous-comités. Deux membres historiques du Comité nous ont quitté et Elsa nous a rejoint·e·s.